« Mettre en place un atelier de transformation fromagère avec des pistes pour gagner du temps et diminuer ses contraintes physiques »

Une formation prévue sur une journée :

Mardi 15 décembre 2026, de 9h30 à 17h30

Salle 182 – Chambre d'Agriculture 17-79

Les Ruralies 79231 PRAHECQ

Contenu :

- ✓ Connaissance des exigences réglementaires spécifiques aux ateliers « transformation fromagère »
- ✓ Maîtrise du calendrier des étapes de mise en place d'un atelier « transformation fromagère »
- ✓ Prise en compte des points de vigilance lors de la conception de l'atelier fromager (emplacement, ventilation, revêtements, circulation…)
- ✓ Choix judicieux du matériel (cuve, tables, bac, moulage, chariot, plonge)
- ✓ Organisation l'atelier pour diminuer les nuisances sonores ou d'ambiance
- ✓ Connaissance des subventions et des aides spécifiques à la transformation laitière

Objectifs : intégrer toutes les étapes pour réussir la mise en place d'un atelier « transformation fromagère »

Pré-requis : pas de pré-requis nécessaire

Intervenante : Mélissa TEINTURIER, Animatrice Fermière CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Moyens pédagogiques :

- ✓ Exposé en salle
- ✓ Travaux en sous-groupes
- ✓ Echanges et témoignages dirigés

Modalités d'évaluation : grille d'évaluation écrite des acquis et du niveau de satisfaction

Informations pratiques :

✓ Prix de la formation : 49 € par stagiaire éligible à VIVEA.

(240 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA). ***N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.***

✓ Formation ouverte aux porteurs de projet, producteurs et artisans en transformation fromagère, situés en Vendée et Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'aux conjoints ou associés d'exploitation, aides familiaux et salariés d'exploitation.

✓ Pour le repas de midi, merci de prévoir un pique-nique.

✓ Pour toute demande concernant les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contacter la référente « handicap » de CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine et Vendée, Virginie VENOT BONNET au 06 33 92 42 03 ou animationfermiere.chevriers@orange.fr.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée à chaque stagiaire.

Inscriptions jusqu'au mardi 01 décembre 2026

auprès de la responsable du stage, Virginie VENOT BONNET (06.33.92.42.03) ou animationfermiere.chevriers@orange.fr

Les Conditions Générales de Services sont consultables sur notre site Internet www.fermiers.terredeschevres.fr, dans nos locaux ou sur demande.

Avec le soutien financier de : Région Nouvelle-Aquitaine